

LITTORAL

Préparer le recul face à la mer

Le ministre de la Mer, Frédéric Cuvillier, a visité le chantier de construction des épis à Cayeux-sur-Mer, pour évoquer la politique de l'État sur la protection du trait de côte.

LES FAITS

- Le ministre a annoncé deux mesures dans le cadre d'une politique de gestion du risque d'érosion et de submersion marine.
- Une première cartographie de tout le littoral français sera établie pour mieux connaître les zones d'érosion côtière et prévoir leur évolution.
- Un programme dédié au littoral sera défini, prévoyant notamment à long terme la relocalisation des activités et des biens menacés.

« Impressionnant ! » Le terme a été lâché par le ministre de la Mer Frédéric Cuvillier, ce jeudi après-midi à Cayeux-sur-Mer (Somme). Il qualifiait ainsi le chantier de construction de 24 nouveaux épis sur la plage, juste devant le bourg. Des ouvrages faits d'acier et de béton, destinés à renforcer le dispositif de protection de la station, située au niveau de la mer, contre les assauts des vagues.

Venu en voisin - il est maire de Boulogne-sur-Mer - et respecté pour sa connaissance du monde maritime, Frédéric Cuvillier avait été invité par Jean-Claude Buisine, député (PS) et président du syndicat mixte Baie de Somme. La structure intercommunale à l'origine de ce projet ambitieux, qui englutit tout de même près de 20 M€.

De nombreux élus du littoral picard étaient donc présents, attentifs au discours du ministre sur ce sujet sensible : celui de la lutte contre l'érosion côtière et les risques de submersion marine. Un sujet plus que jamais d'actualité au regard des dégâts constatés en Bretagne et sur la côte atlantique, mais aussi chez nous. Jean-Claude Buisine a rappelé les conséquences de la grande tempête de 1990 à Cayeux



Le ministre Frédéric Cuvillier a visité le chantier de construction des épis à Cayeux, sous l'œil de nombreux médias. (Photo FRED DOUCHET)

« À long terme, il faut envisager le déplacement d'activités en fonction de l'importance de l'érosion »

(une brèche de 800 mètres dans la digue de galets, 3 000 hectares inondés, 283 habitations évacuées) et les craintes provoquées par la dernière en date.

Dans ce lieu emblématique de la lutte des hommes contre la mer, Frédéric Cuvillier a réaffirmé la

volonté de l'État d'accompagner les collectivités locales, mais surtout de mettre en place une stratégie à long terme, pour s'adapter au changement climatique.

C'est pourquoi, avec Philippe Martin, ministre de l'Écologie, « nous avons souhaité qu'une cartographie de l'ensemble des façades maritimes françaises puisse être établie ». Le but est de mieux connaître les zones d'érosion côtière, leur spécificité, et de prévoir leur évolution à 10, 40 et 90 ans, afin de « hiérarchiser l'engagement des finances publiques en matière de travaux et d'aménagements ». Près d'un quart du littoral recule, alors que les zones

urbanisées représentent 23% des terres situées à moins de 50 m des terres en recul.

La deuxième mesure, complémentaire, est la mise en place d'une délégation interministérielle, favorisant une meilleure coordination entre les services, et la définition d'un programme dédié, proposant « une gestion intégrée des risques littoraux ». Pour Frédéric Cuvillier, il est nécessaire d'anticiper une hausse du niveau de la mer, d'envisager dès maintenant le déplacement des activités et des biens exposés, « en fonction des enjeux et de l'importance de l'érosion ». Et ce, pour préparer les popu-

Pour défendre Ault

L'association Ault environnement a profité de la venue de Frédéric Cuvillier pour distribuer des tracts aux élus et rencontrer un conseiller du ministre. La commune d'Ault est soumise à l'érosion de ses falaises. Mais l'association s'oppose au Syndicat mixte Baie de Somme, qui prône un recul maîtrisé, demandant au contraire aux pouvoirs publics d'entreprendre des travaux pour rénover les ouvrages de protection au pied de la falaise.

lations concernées, a-t-il noté. D'autant que les opérations de protection « artificialisent fortement le trait de côte », dicit le communiqué du ministère, ne seront envisagées que dans les secteurs à très forte densité.

Les élus locaux ont plus ou moins apprécié le discours. Pour Jean-Claude Buisine, « ces mesures répondent à nos attentes. Selon des experts, le niveau de la mer va augmenter de près d'un mètre au XXI^e siècle. Il est important que des mesures soient prises à une échelle beaucoup plus importante, et sur le long terme. » Le président du conseil général, Christian Manable (PS) est lui aussi satisfait : « Il est important que l'État s'intéresse au littoral dans sa globalité, car la mer ignore les séparations administratives. »

D'autres élus sont plus sceptiques. Le maire (UMP) de Mers-les-Bains par exemple, Emmanuel Maquet : « On reste un peu sur notre faim. Ces annonces, il faut savoir ce qu'on en fait. Et nous, nous attendons surtout des financements pérennes. Nos communes sont les seules à être confrontées à ces problèmes. »

XAVIER TOGNI

LA VILLE DE CAYEUX FACE À LA MER

- Suite aux inondations de février 1990, 80 épis ont été construits devant les Bas-Champs, sur 7 km, entre Woignarue et Cayeux.
- 24 nouveaux épis seront bâtis d'ici novembre 2014 sur plus de

2 km, juste devant le bourg de Cayeux, pour mieux le protéger.

- Le coût, plus de 18 M€, est financé à parts égales par l'État, la Région, le Département, une association de communes.

LE CHIFFRE

110 000 mètres cubes de galets sont actuellement nécessaires pour recharger chaque année la digue des Bas-Champs. Avec les épis, ce chiffre devrait tomber à 30 000 m³.

LA PHRASE

« À certains endroits du littoral, la Nature sera toujours plus forte que les hommes, quels que soient les moyens que l'on mettra en œuvre »

Christian Manable, président (PS) du Conseil général de la Somme